

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice **18**
Présents 17
Votants 17

L'an deux mil sept
Le 31 janvier
Le Conseil Municipal de SAINT ETIENNE DE CROSSEY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François GAUJOUR, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 janvier.

Présents : Mmes EMIN, LAURENT, LEQUIEN, MARRANT, PERIER-CAMBY, PEYLIN, RONDELET.

Mrs. BARALDI, BARNIER, BERENGER, GUILLON, PERRET, ROUDET, STEFANUTO, TROUILLOUD, VACHER.

Absents : M. FUGIER

Secrétaire de séance : .Maurice Stefanuto

RENOVATION DE LA TOITURE MEDICURE

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DE L'ISERE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les principes de participation du Conseil général dans le cadre du dispositif d'aides aux communes pour leurs dépenses d'investissement "Les Contrats Territoriaux".

La toiture du bâtiment communal "Médicure" situé 15 route de Voiron dans le bourg doit être refaite. Une mise en concurrence sera faite pour l'exécution de ces travaux.

La dépense a été estimée à 45 000,00 € HT soit 53 820,00 € TTC.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de solliciter les services du Conseil Général afin d'obtenir une subvention pour cette opération de remise en état.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité sollicite les services du Conseil général afin d'obtenir une subvention pour le financement de ce programme.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Fait à St Etienne de Crossey
Le 31 janvier 2007
Le Maire
Jean-François GAUJOUR